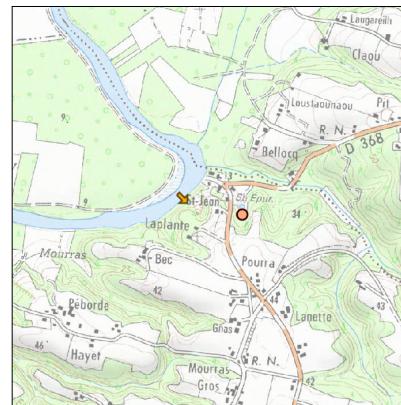
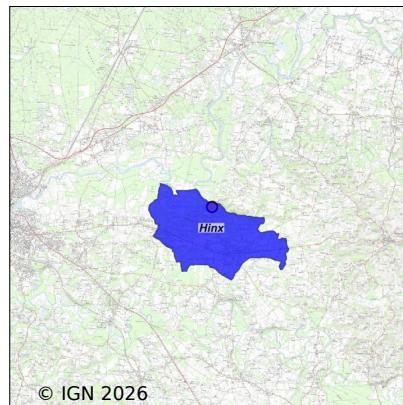


# Système d'assainissement 2023

## HINX

### Réseau de type Séparatif



## Station : HINX

Code Sandre	0540126V002
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'EQUIPEMENT DES
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	décembre 2007
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	90 Kg/j
Charge nominale DCO	180 Kg/j
Charge nominale MES	135 Kg/j
Débit nominal temps sec	225 m <sup>3</sup> /j
Débit nominal temps pluie	225 m <sup>3</sup> /j
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Filtres plantés de roseaux
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	382 707, 6 299 192 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - L'Adour

## Chronologie des raccordements au réseau

### Raccordements communaux

100% de Hinx depuis 1964

### Raccordements des établissements industriels

SCA FOIES GRAS DE CHALOSSE depuis 2015

### Observations SDDE

#### Système de collecte

1/08

Réseau sensible à la pluie.

Le schéma directeur d'assainissement (bureau d'études HEA) de 2018 établissait une hiérarchisation et planification de travaux sur trois tranches jusqu'en 2030 : La 1ère tranche de travaux devrait démarrer en 2024 (chemisage).

5 postes de relevage, dont 1 vu ce jour :

Poste principal « Lafarie » : état correct (hydrocuré le 18/07).

#### Station d'épuration

1/08\*

Une réhabilitation du tamis a été réalisée le 31/05.

La poire de recirculation est bloquée à deux reprises au mois de juillet.

Le taux de boues dans le bassin d'aération est correct.

Le lancement de l'étude pour l'agrandissement de la station est prévu au 1er semestre 2024.

#### Sous produits

1/08

Les extractions de boues vers les lits de roseaux sont réalisées à raison de 1 min de marche pour 90 min d'arrêt, directement du bassin d'aération vers les lits de roseaux n°1 et 3 (alternance hebdomadaire).

Une vidange des lits a été réalisée mi-juillet vers le centre de méthanisation Labat (17 m<sup>3</sup>).

Une relance de la Chambre d'Agriculture pour un plan dépannage a été évoquée lors de la réunion avec la Police de l'Eau en mai 2023. Pour le moment, la démarche n'a pas eu lieu.

#### LITS DE SECHAGE PLANTES DE ROSEAUX

Colmatage      Présence de végétation      Répartition      Etat des roseaux      Hauteur de boues (m)

Fréquence d'alternance

Non      Non      /      Développement irrégulier      1 m de revanche sur lits 1, 2 et 3, lit 4 plein      Hebdomadaire sur lits 1 et 3

Les refus de tamisage sont évacués vers la filière délimination des ordures ménagères par le SIETOM de Chalosse.

Les écumes du dégazeur sont hydrocurées et vidangées à la station dépollution de Dax.

## Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0540126V001 HINX

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	192 m3/j	85 %			192 m3/j	
DBO5	67 Kg/j	75 %	350 mg/l	99 %	0,7 Kg/j	3,5 mg/l
DCO	173 Kg/j	96 %	900 mg/l	94 %	9,8 Kg/j	51 mg/l
MES	81 Kg/j		430 mg/l	98 %	2 Kg/j	10,4 mg/l
NGL	18,9 Kg/j		99 mg/l	89 %	2,1 Kg/j	11,1 mg/l
NTK	18,9 Kg/j		98 mg/l	93 %	1,2 Kg/j	6,5 mg/l
PT	2 Kg/j		10,5 mg/l	45 %	1,1 Kg/j	5,8 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2023

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0540126V002>